



Royaume du Maroc
 Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle,
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

N° d'ordre CNaCES	Date d'arrivée
/...../2020

DESCRIPTIF DE DEMANDE D'ACCREDITATION <input type="checkbox"/> LICENCE d'ETUDES FONDAMENTALES <input checked="" type="checkbox"/> LICENCE PROFESSIONNELLE	
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle demande	<input type="checkbox"/> Demande de renouvellement de l'accréditation, selon le nouveau CNPN

Université	UNIVERSITE IBN TOFAIL
Etablissement dont relève la filière	INSTITUT DES METIERS DE SPORT
Département d'attache de la filière	
Intitulé de la filière (intitulés dans la langue d'enseignement de la filière et en langue Arabe)	ENCADREMENT SPORTIF ET SANTE التأطير الرياضي و الصحي
Parcours de formation, le cas échéant (intitulé dans la langue d'enseignement de la filière et en langue Arabe)	

Session 2019_ date limite de dépôt des demandes d'accréditation : Fin décembre 2019

Important

1. Le présent descriptif comprend 17 pages. Il doit être dûment rempli et adressé au secrétariat de la CNCES (Direction de l'Enseignement Supérieur et du Développement Pédagogique) **avant le 31 décembre**. La demande d'accréditation doit comporter les avis et visa du :
 - ✓ Coordonnateur pédagogique de la filière ;
 - ✓ Chef du département d'attache de la filière ;
 - ✓ Président du conseil de l'établissement dont relève la filière;
 - ✓ Président du conseil de l'université.
2. La demande d'accréditation doit être remise en **2 exemplaires sur support papier et une copie sur support électronique (format Word et format PDF, comportant les avis et visas requis ainsi que tous documents annexes)**.
3. Le descriptif dûment renseigné, doit se conformer aux :
 - **Cahier des Normes Pédagogiques Nationales ;**
 - **Modules et contenus du tronc commun national harmonisés pour le cas des Licences d'études Fondamentales, comme le prévoit le CNPN.**
4. L'offre de formation de l'université doit être cohérente et se baser sur des critères, d'opportunité, de qualité, de faisabilité et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle du département, de l'établissement et de l'université. La demande d'accréditation doit satisfaire aux moyens humains et matérielles nécessaires à la bonne mise en œuvre de la filière considérée.
5. Lors de l'élaboration des filières, des troncs communs sont à prévoir entre les filières du même champ disciplinaire afin de permettre les passerelles entre filières au sein de l'établissement ou avec d'autres établissements. Aussi, **il faut éviter la multiplicité des filières dans une même discipline**. Le projet de la filière est élaboré par une équipe pédagogique qui relève d'un ou de plusieurs départements, selon le présent descriptif. Les projets de filières doivent être soumis au préalable à une évaluation au niveau de l'établissement et de l'université. Le projet de la filière comportant les avis et visa du département d'attache de la filière, est soumis par le département au conseil de l'établissement pour approbation, puis au Conseil de l'Université pour adoption tout en veillant au respect des normes pédagogiques nationales. Les demandes d'accréditation, une fois adoptées par les conseils de l'établissement et de l'université, sont transmises au Ministère pour accréditation. Les demandes d'accréditation de l'université sont accompagnées d'une note de présentation de l'offre globale de formation de l'université (opportunités, articulation entre les filières, les parcours de formation et les passerelles entre les filières,...)
6. Il est demandé de joindre à la demande d'accréditation :
 - Un CV succinct du coordonnateur pédagogique de la filière;
 - Les engagements des intervenants externes à l'université ;
 - Les engagements des partenaires socio-professionnels.
7. Si l'espace réservé à une rubrique est insuffisant, utiliser des feuilles supplémentaires.

AVIS ET VISAS

Le coordonnateur pédagogique de la filière *

* Le coordonnateur de la filière appartient au département d'attache de la filière

* Joindre un CV succinct du coordonnateur de la filière

Etablissement : **INSTITUT DES METIERS DE SPORT**

Département : **Sciences de la Vie**

Prénom et Nom : **Karima SELMAOUI**

Grade : **PH**

Spécialité : **Biologie**

Tél. : **+212 667043307**

Fax : **+212664403537**

E. Mail : **selmaoui.karima@uit.ac.ma**

Date et signature : **28/07/2020**

Le Chef de département d'attache de la filière

L'avis du département, exprimé par le chef de département, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle du département.

- Avis Favorable**
 Avis Défavorable

Motivations :

Date, signature et cachet du Chef de département : **28/07/2020**

AVIS ET VISAS

Le Chef de l'établissement dont relève la filière

L'avis du Conseil d'établissement, exprimé par son président, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'établissement.

- Avis Favorable
 Avis Défavorable

Motivations :

Date, signature et cachet du Chef de l'établissement : 28/07/2020

Le Président de l'université

L'avis du Conseil d'université, exprimé par son président, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'université.

- Avis Favorable
 Avis Défavorable

Motivations :

Date, signature et cachet du Président de l'université : 28/07/2020

SOMMAIRE DES MODULES

Descriptif du Module n° :	Intitulé du Module	N° de la page
Tronc commun		
1	ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE	20
2	HISTOIRE DU SPORT	24
3	SCIENCES DE L'EDUCATION	27
4	BASES THEORIQUES ET PRATIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES 1	31
5	ORGANISATIONS SPORTIVES	35
6	TECHNIQUES QUANTITATIVES 1 INFORMATIQUE ET STATISTIQUE	38
7	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION1 FRANÇAIS	42
8	SOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DU SPORT	45
9	LOISIR ET TOURISME SPORTIF	49
10	BASES THEORIQUES ET PRATIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES 2	52
11	ENVIRONNEMENT JURIDIQUE	56
12	PRATIQUES MANAGERIALES	59
13	TECHNIQUES QUANTITATIVES 2 INFORMATIQUE ET STATISTIQUE	62
14	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION2 FRANÇAIS	66
Spécialité : Encadrement sportif et santé		
15	ANATOMIE FONCTIONNELLE	69
16	BIOMECANIQUE	73
17	PHYSIOLOGIE DES AGES DE LA VIE	76
18	ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE 1	78
19	DIDACTIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES	83
20	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION 3 ENGLISH FOR SPORT	87
21	NEUROSCIENCES	90
22	PSYCHOLOGIE DES AGES DE LA VIE	93
23	NUTRITION THERAPEUTIQUE	96
24	ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE 2	100
25	THEORIE ET PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES DE NATURE	103
26	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION4 (PROFESSIONAL COMMUNICATION)	106
27	ACTIVITE PHYSIQUE ET SANTE	110
28	PRESCRIPTION DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	113
29	HYGIENNE ET DIETITIQUE DU SPORT	116
30	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DU MAROC	119
31	THEORIE ET PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES	123
32	COACHING EDUCATIF	127
33	ENTREPRENARIAT	130
34	SECURITE, PREVENTION ET GESTION DU RISQUE DANS LE SPORT	133
35	FLORE ET FAUNE DU MAROC	136
36	STAGE	140
37	STAGE	
38	STAGE	

1. IDENTIFICATION DE LA FILIERE

Intitulé : Licence Professionnelle « **Encadrement Sportif et Santé** »

Parcours de formation, le cas échéant :

Discipline (s) (Par ordre d'importance relative) : **Anatomie et physiologie, physiologie des âges de la vie, psychologie des âges de la vie, Neurosciences, Activités Physiques , Histoire du sport, bases théoriques et pratiques physiques, Organisations sportives, anatomie fonctionnelle, biomécanique, histoire et géographie du maroc, faune et la flore du maroc...**

Spécialité(s) du diplôme : **Encadrement Sportif et Santé**

Mots clés : **Encadrement, APS, Sport, et Santé**

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ces dernières années, l'univers du sport est un grand pourvoyeur d'emplois. Travailler dans ce domaine ne se limite pas à la pratique du sport. Ainsi on peut exercer dans le domaine de l'éducation physique et de la **santé du sport**, mais aussi dans le secteur du marketing et du **management** ou encore travailler au service d'entreprises (équipementiers, magasins spécialisés...). Les jeunes s'orientent vers ce domaine en particulier pour exercer un métier qui les passionne et qui est en pleine évolution. Consciente des difficultés rencontrées, à l'échelle nationale, par les jeunes pour développer des compétences et intégrer un métier de sport qualifié, et répondre au besoin croissant en métiers de sport dans le secteur public et privé, l'UIT s'est dotée d'un institut dédié spécialement à ces disciplines.

L'objectif principal de cette formation est de permettre aux futurs lauréats, grâce à une formation qualifiée et solide, de développer les compétences pour s'insérer professionnellement dans les métiers du sport et de l'animation.

Les titulaires de ce diplôme pourront exercer des métiers de sport ainsi que d'encadrer dans des associations et des clubs sportifs et de loisirs.

Ainsi cette formation est destinée à découvrir l'environnement professionnel et les différents métiers du sport et de l'animation, à accompagner à l'entrée en formation

qualifiante vers les domaines du sport et plus particulièrement vers le domaine de l'activité sportive visée et du management du sport et de loisirs et à se préparer à l'exercice de vendeur spécialisé ou d'assistant gestionnaire dans des structures sportives directement opérationnels, sur des fonctions de chargé de développement, de vente de produits, de marketing, ou de gestion d'entreprise dans les secteurs liés aux sports et aux loisirs et à l'activité physique.

3. COMPETENCES A ACQUERIR

- Esprit d'analyse de l'environnement d'un projet sportif
- Encadrement sportif
- Gestion des organisations et des structures sportives
- Initiation à la Technologie d'Information et de Communication sportives
- Organisation et animation des évènements sportifs

4. DEBOUCHES DE LA FORMATION

Le titulaire de Licence de l'Institut des Métiers de Sport aura les aptitudes de s'insérer professionnellement dans des domaines, liés au sport, aussi variés que l'encadrement, l'animation, la santé, la vente ou encore le marketing et le management.

Il peut exercer dans plusieurs domaines :

- Animateur sportif et préparateur physique qualifiés au sein de structures comme les clubs sportifs et les fédérations ;
- Animateur sportif dans les structures touristiques et de loisirs ;
- Conseiller technique auprès des fédérations, et des centres sportifs régionaux et Nationaux ;
- Guide, accompagnateur de pratique de nature ;
- Animateur de sport adapté ;
- Conseiller des activités physiques et sportives dans des structures privées ou publiques ;
- Chargé de projets sportifs dans des structures privées ou publiques.

5.1. MODALITES D'ADMISSION (La norme RG3 du CNPN prévoit, pour la **Licence Professionnelle**, que la sélection des candidats se fait par voie de test écrit et de toute autre modalité prévue dans le descriptif de la filière)

- **Diplômes requis** : Baccalauréat en Sciences de la Vie et de la terre, Sciences Physiques et Chimiques, Sciences Mathématiques, Sciences agricoles
- **Pré-requis pédagogiques spécifiques** : Toutes les connaissances acquises au lycée
- **Procédures de sélection** : La première sélection des candidats ainsi que le classement des étudiants par ordre de mérite se fera sur la base des résultats obtenus au baccalauréat

Etude du dossier :

(Expliciter les critères de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des matières principales, etc...)

Les candidats sont présélectionnés sur dossier

Test écrit : épreuve en Sciences et Techniques

Epreuve de sport : Epreuve pratique physique et sportive

Entretien oral :

Autres (spécifier) :

5.2. ACCES PAR PASSERELLES (Diplôme(s) requis, pré-requis spécifiques, procédures, effectifs des étudiants,...) :

A partir de S3

L'accès en semestre 3 est prévu sur concours, en fonction des places disponibles, aux étudiants ayant au moins validés leur 1^{ère} année de parcours scientifiques, répondants aux pré-requis des modules S3 et S4 de la licence et sur épreuves du sport .

- Sélection sur dossier
- Test écrit
- Epreuve de sport
- Entretien oral

A partir de S5

L'accès en Semestre 5 pour la poursuite des études en S5 et S6 est prévu sur concours :

- Aux étudiants ayant validé les 4 premiers semestres des licences d'EPS ou tout autre filière à vocation sportive.
- À tout autre diplôme jugé équivalent au DEUG.

Les épreuves du concours.

- Sélection sur dossier.
- Epreuve écrite en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives Sciences humaines et sociales, droit, gestion économie, management, TIC, Activités physiques et sportives).
- Epreuve pratique physique et sportive.
- Entretien Oral.

5.3. EFFECTIFS PREVUS :

1^{ère} promotion : Année universitaire 2020/2021 : 40 étudiants

2^{ème} promotion : Année universitaire 2021/2022 : 40 étudiants

3^{ème} promotion : Année universitaire 2022/2023 : 40 étudiants

4^{ème} promotion : Année universitaire 2023/2024 : 40 étudiants

5^{ème} promotion : Année universitaire 2024/2025 : 40 étudiants

5. ARTICULATION DE LA FILIERE AVEC LES FORMATIONS DISPENSEES AU NIVEAU DE L'UNIVERSITE

(Articulation entre les quatre premiers semestres et les 5^{ème} et 6^{ème}, Passerelles entre la filière et les autres filières Licence de l'établissement et au niveau de l'université, Articulation de la filière avec des LP et les Masters...)

6. ORGANISATION MODULAIRE DE LA FILIERE

1^{er} 2^{ème} 3^{ème} et 4^{ème} SEMESTRES

Module					Coordonnateur du module* (* le coordonnateur du module, intervenant dans le module, appartient au département d'attache du module)					
N°	Intitulé	Volume Horaire	Nature du module (Majeur / Complémentaire)	Département d'attache du module	Nom et prénom	Etablissement / Université	Département	Spécialité	Grade	
Semestre 1	1	ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE	50h	Majeur		Hasnae BENKIRANE	Ecole Supérieure d'Education et de Formation	Sciences de la vie	Biologie	PH
	2	HISTOIRE DU SPORT	50h	Majeur		Karima SELMAOUI	Faculté des Sciences	Sciences de la vie	Biologie	PH
	3	SCIENCES DE L'EDUCATION	50h	Majeur		Moulay Mustapha HAFID	Ecole Supérieure d'Education et de Formation	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	PES
	4	BASES THEORIQUES ET PRATIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES 1	50h	Majeur		Hicham AGHIGHA	Institut des Métiers de sport		Sport	PESQ
	5	ORGANISATIONS SPORTIVES	50h	Majeur		Abdelaziz Ramadane KRIBII	Faculté des Sciences	Chimie	Chimie	PES
	6	TECHNIQUES QUANTITATIVES 1 INFORMATIQUE ET STATISTIQUE	40h	Complémentaire		Ilham OUMAIRA	Ecole Nationale des Sciences Appliquées / Université Ibn Tofail	Informatique	Informatique	PH
	7	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION 1 FRANÇAIS	40h	Complémentaire		Malika BAHMAD	Faculté des Langues et des Arts / Université Ibn Tofail	Français	Langues et Communication	PES
	TOTAL VH SEMESTRE 1									
Semestre 2	1	SOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DU SPORT	50h	Majeur		Faouzi BOUKHRIS	Faculté des Langues et des Arts / Université Ibn Tofail	Sociologie	Sociologie	PES
	2	LOISIR ET TOURISME SPORTIF	50h	Majeur		Jamal AL KARKOURI	Faculté des Sciences Humaines / Université Ibn Tofail	Géographie	Géographie	PES
	3	BASES THEORIQUES ET PRATIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES 2	50h	Majeur		Hicham AGHIGHA	Institut des Métiers de sport		Sport	PESQ
	4	ENVIRONNEMENT JURIDIQUE	50h	Majeur		Mustapha OUHANOU	Faculté des Sciences juridiques et Politiques	Droit	Droit	PES
	5	PRATIQUES MANAGERIALES	50h	Majeur		Mariam CHERKAOUI	Ecole Nationale de Commerce et de Gestion	Gestion	Gestion	PH

	6	TECHNIQUES QUANTITATIVES 2 INFORMATIQUE ET STATISTIQUE	40h	Complémentaire		Abdelmajid SOULAYMANI	Faculté des Sciences	Sciences de la vie	Biostatistique et génétique	PES
	7	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION2 FRANÇAIS	40h	Complémentaire		Malika BAHMAD	Faculté des Langues et des Arts	Français	Langues et Communication	PES
	TOTAL VH SEMESTRE 2									
Semestre 3	1	ANATOMIE FONCTIONNELLE	50h	Majeur		Hassan AGUENAOU	Faculté des Sciences	Sciences de la Vie	Biologie	PES
	2	BIOMECAIQUE	50h	Majeur		Fouad LAHLOU	Faculté des Sciences	Physique	Physique	PES
	3	PHYSIOLOGIE DES AGES DE LA VIE	50h	Majeur		Younes TABOZ	Faculté des Sciences	Sciences de la Vie	Biologie	PES
	4	ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE 1	50h	Majeur		Hicham AGHIGHA	Institut des Métiers de sport	Sport	Sport	PESQ
	5	DIDACTIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES	50h	Majeur		Moulay Mustapha HAFID	Ecole Supérieure d'Education et de Formation	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	PES
	6	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION 3 ENGLISH FOR SPORT	50h	Complémentaire		Youcef HDOUCH	Faculté des Langues et des Arts	Anglais	Langues et Communication	PES
	TOTAL VH SEMESTRE 3									
Semestre 4	1	NEUROSCIENCES	50h	Majeur		Noureddine EL HALOUI	Faculté des Sciences	Sciences de la Vie	Biologie	PES
	2	PSYCHOLOGIE DES AGES DE LA VIE	50h	Majeur		Faouzi BOUKHRIS	Faculté des Langues et des Arts / Université Ibn Tofail	Sociologie	Sociologie	PES
	3	NUTRITION THERAPEUTIQUE	50h	Majeur		Hassan AGUENAOU	Faculté des Sciences	Sciences de la Vie	Biologie	PES
	4	ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE 2	50h	Majeur		Hicham AGHIGHA	Institut des Métiers de sport	Sport	Sport	PESQ
	5	THEORIE ET PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES DE NATURE	50h	Majeur		Abdelghani MOKHTARI	Faculté des Sciences	Biologie	Biologie	PES
	6	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION4 (PROFESSIONAL COMMUNICATION)	50h	Complémentaire		Youcef HDOUCH	Faculté des Langues et des Arts	Anglais	Langues et Communication	PES
	TOTAL VH SEMESTRE 4									

7. ORGANISATION MODULAIRE DE LA FILIERE (SUITE)

5^{ème} et 6^{ème} SEMESTRE

		Module			Coordonnateur du module* (* le coordonnateur du module, intervenant dans le module, appartient au département d'attache du module)					
N°	Intitulé	Volume Horaire	Nature du module (Majeur / Complémentaire)	Département d'attache du module	Nom et prénom	Etablissement Université /	Département	Spécialité	Grade	
Semestre 5	1	ACTIVITE PHYSIQUE ET SANTE	50h	Majeur		Karima SELMAOUI	Faculté des Sciences	Biologie	Biologie	PH
	2	PRESCRIPTION DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	50h	Majeur		Hicham AGHIGHA	Institut des Métiers de sport	Sport	Sport	PESQ
	3	HYGIENNE ET DIETITIQUE DU SPORT	50h	Majeur		Hassan AGUENAOU	Faculté des Sciences	Sciences de la Vie	Biologie	PES
	4	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DU MAROC	50h	Complémentaire		Jamal AL KARKOURI	Faculté des Sciences Humaines	Géographie	Géographie	PES
	5	THEORIE ET PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES	50h	Majeur		Abdelaziz Ramadane KRIBII	Faculté des Sciences	Chimie	Chimie	PES
	6	COACHING EDUCATIF	50h	Majeur		Moulay Mustapha HAFID	Ecole Supérieure d'Education et de Formation	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	PES
	TOTAL VH SEMESTRE 5									
Semestre 6	1	ENTREPRENARIAT	50h	Majeur		Mariam CHERKAOUI	Ecole Nationale de Commerce et de Gestion	Economie et Gestion	Entreprenariat	PH
	2	SECURITE, PREVENTION ET GESTION DU RISQUE DANS LE SPORT	50h	Majeur		Younes TABOZ	Faculté des Sciences	Sciences de la Vie	Biologie	PH
	3	FAUNE ET FLORE DU MAROC	50h	Complémentaire		Allal DOUIRA	Faculté des Sciences	Sciences de la Vie	Botanique	PES
	4	STAGE	150h	Majeur		Karima SEMAOUI	Faculté des Sciences	Sciences de la Vie	Biologie	PES
	5	STAGE								
	6	STAGE								
	TOTAL VH SEMESTRE 6									

7. EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA FILIERE

Nom et Prénom	Département	Spécialité	Grade	INTERVENTION	
				Module(s) d'intervention	Nature (Cours, TD, TP, encadrement de projets, etc.)
1. Intervenants de l'établissement d'attache :					
2. Intervenants d'autres établissements de l'université (Préciser) :					
Hasnae BENKIRANE	Sciences de l'Education	Biologie	PH	Anatomie et Physiologie Activité physique et santé	Cours , TD et encadrement de projets
Karima SELMAOUI	Sciences de la Vie	Biologie	PH	Histoire du sport	Cours , TD et encadrement de projets
Moulay Mustapha HAFID	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	PES	Sciences de L'Education Coaching Educatif Didactiques des activités physiques	Cours et TD
Brahim FAHID	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	PES	Coaching Educatif	Cours et TD
Abdelillah CHARIATE	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	PESA	Sciences de L'Education	Cours et TD
Hicham AGHIRA	Présidence	Sport	PES	Théorie et Pratique des activités sportives	Cours , TP et TD
Abdelaziz Ramadane KRIBII	Chimie	Chimie	PES	Organisations sportives	Cours , TD et encadrement de projets
Ilham OUMAIRA	Informatique	Informatique	PES	Techniques quantitatives 1 Informatique et statistique	Cours , TP et TD
Malika BAHMAD	Français	Sciences de l'Education	PES	Outils et Techniques de communication Français	Cours et TD
Youcef HDOUCH	Anglais	Anglais	PES	Outils et Techniques de communication Anglais	Cours et TD
Faouzi BOUKHRIS	Sociologie	Sociologie	PES	Sociologie et Psychologie du sport	Cours et TD
Jamal AL KARKOURI	Géographie	Géographie	PES	Loisir et tourisme sportif Histoire et géographie du maroc	Cours et TD
Mustapha OUHANOU	Droit	Droit	PES	Environnement juridique	Cours et TD
Mariam CHERKAOUI			PH	Pratiques managériales Entreprenariat (environnement de l'entreprise)	Cours et TD
Abdelmajid SOULAYMANI	Sciences de la vie	Statistique	PES	Techniques quantitatives 1	Cours , TD et encadrement de projets

				Informatique et statistique	
Younes TABOZ	Sciences de la vie	Biologie	PH	Physiologie des âges de la vie	Cours , TD et encadrement de projets
Noureddine EL HALOUI	Sciences de la vie	Biologie	PES	Neurosciences	Cours , TD et encadrement de projets
Fouad LAHLOU	Physique	Mécanique	PES	Biomécanique	Cours , TD et encadrement de projets
Hassan AGUENAOUI	Sciences de la vie	Biologie/ Nutrition	PES	Anatomie fonctionnelle Nutrition thérapeutique	Cours , TD et encadrement de projets
Allal DOUIRA	Sciences de la vie	Botanique	PES	Flore et la faune du Maroc	Cours , TD et sortie du terrain
Mohamed FADLI	Sciences de la vie	Faunistique	PES	Flore et la faune du Maroc	Cours , TD et sortie du terrain

8. EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA FILIERE (SUITE)

Nom et Prénom	Département	Spécialité	Grade	INTERVENTION	
				Module(s) d'intervention	Nature Cours, TD, TP, encadrement de projets, etc.
3. Intervenants externes à l'université* d'autres établissements de formation <i>(Préciser l'établissement de formation / Joindre les documents d'engagement des intéressés)</i>					
Bachir ZOUDJI/ Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Psychologie	Cours et séminaires
Emilie SIMONEAU/ Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Physiologie	Cours et séminaires
Thierry ARNAL/ Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Histoire du sport	Cours et séminaires
Sébastien LETENEUR/ Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Anatomie	Cours et séminaires
Franck BARBIER / Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Biomécanique	Cours et séminaires
Laura Wallard/ Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Neurosciences	Cours et séminaires
Laura Wallard/ Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Théorie et pratique des activités physiques adaptées	Cours et séminaires
Jérôme Danel/ Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Théorie et pratique des activités physiques de nature	Cours et séminaires
Emilie SIMONEAU/ Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Physiologie des âges de la vie	Cours et séminaires
Lucie Dal/ Université Polytechniques-Hauts -de France	FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France		Professeur des Universités	Théorie et pratique des activités sportives	Cours et séminaires
Zouhir BOURCHACHEN	Education Nationale	Education physique	PESQ	Organisations sportives	Cours et TD
Moulay Smail HAFIDI ALOUI		Education et sport	PH	Activités physique et santé	Cours et TD
Adel KAMANE	Université Alakhawyn	Management et sport	PES	Activités physique et santé	Cours et TD

Abdelaziz BAH	Education Nationale	Education physique	PESQ	Théorie et pratique des activités physiques	Cours et TD
Lotfi ZEGHARI	Centre Moulay Rachid des Sports	Institut Royal de Formation des Cadres	PES	Securité , Prévention et gestion du risque dans le sport	Cours, TD, encadrement
4. Intervenants socioéconomiques * (Préciser l'organisme / Joindre les documents d'engagement des intéressés)					
Patrick DESTAMPA	PDS consulting		PhD	Théorie et pratique des activités sportives Organisations sportives	Cours et séminaires

8. MOYENS MATERIELS ET LOGISTIQUE SPECIFIQUES, NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Disponibles	Prévus
Salle de cours, TD et de TP 03 terrains plein Air multisports : <ul style="list-style-type: none"> - 04 terrains de basket ball - 03 terrains de mini foot - 02 terrain de hand ball - 02 terrain de volley ball - 01 terrain de tennis 01 terrain synthétique de Mini foot 01 salle polyvalente pour sports e combats, Cross fit, biking, Fitness, musculation, Vestiaires, sanitaire et stocke pour matériels	1 salle multisport couverte une salle de réunion, plusieurs bureaux, cafeteria, infirmerie, Vestiaires, sanitaires et salle pour stockage pour matériels ...) 1 terrain synthétique de foot ball et rugby avec piste d'athlétisme de 06 couloirs et gradins (plusieurs bureaux, cafétéria , infirmerie, Vestiaires, sanitaires et salle de stockage pour équipement et une salle spéciale presse)

9. PARTENARIATS ET COOPERATION (PRECISER LA NATURE ET LES MODALITES)

10.1 Partenariat universitaire (Joindre les documents d'engagement, pour les partenaires autre que l'université d'appartenance de l'établissement dont relève la filière)

Institution	Nature et modalités du partenariat
Université Polytechnique Hauts-de-France	<ul style="list-style-type: none"> - Appui et accompagnement dans la mise en place des filières de l'Institut des métiers de sport - Participer à la formation des cadres sur les métiers du Sport ; - Mener des activités de recherche à travers la mise en place d'un pôle de recherche qui conduira des programmes et pilotera des actions intégrées avec les partenaires scientifiques internationaux : - Intégrer une démarche d'ouverture et de rapprochement avec les professionnels du secteur sportif; - Offrir des actions de formation continue pour répondre aux besoins de perfectionnement des gestionnaires et des opérationnels en exercice dans le secteur sportif. - Concevoir des programmes pédagogiques conduisant à la délivrance de diplômes jouissant d'une double reconnaissance et portant le label de qualité du partenaire français ; - Dimensionner l'établissement pour l'organisation des formations certifiantes et/ou diplômantes au profit des professionnels des secteurs du sport.
Ecole Supérieure de Commerce de Pau	Appui à la formation et à l'encadrement des projets de fin d'étude

10.2 Partenariat socio -professionnel (Joindre documents d'engagement)

Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités
PDS consulting	Management sportif	- Séminaires, stages et visite d'étude

Groupe décathlon En cours de signature	Management / marketing	<ul style="list-style-type: none"> - Co-encadrer les étudiants stagiaires de l'Institut. - Offrir l'expertise et des services (conseils techniques de gestion, de vente, de marketing,...). - Organiser conjointement des activités et manifestations sportives nationales et internationales.
Groupe Go Sport En cours de signature	Management / marketing	<ul style="list-style-type: none"> - Co-encadrer les étudiants stagiaires de l'Institut. - Offrir l'expertise et des services (conseils techniques de gestion, de vente, de marketing,...). - Organiser conjointement des activités et manifestations sportives nationales et internationales.
Planet sport	Management / marketing (En cours de signature)	<ul style="list-style-type: none"> - Co-encadrer les étudiants stagiaires de l'Institut. - Offrir l'expertise et des services (conseils techniques de gestion, de vente, de marketing,...).
Groupe Adidas	Management / marketing (En cours de signature)	<ul style="list-style-type: none"> - Co-encadrer les étudiants stagiaires de l'Institut. - Offrir l'expertise et des services (conseils techniques de gestion, de vente, de marketing,...). <p>Organiser conjointement des activités et manifestations sportives nationales et internationales.</p>

10.3 Autres partenariats (préciser / Joindre documents d'engagement)

Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités d'intervention
Fédération Royale Marocaine du Sport Universitaire	Sport universitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Co-encadrer les étudiants stagiaires et chercheurs de l'Institut. - Offrir l'expertise et des services (conseils techniques de gestion, de vente, de marketing,...). - Mettre à la disposition des programmes de coopération prédéfinis les moyens et infrastructures des deux parties.
Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation (CRMEF- Rabat- Salé- Kénitra)	Sciences de l'Education	Coopération dans tous les domaines de l'enseignement Animation des modules de formation adapté au besoin de l'Institut
Ministère de l'Education Nationale, de la formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique / Région Rabat Salé et Kénitra / UIR / UM5		Appui de la coopération entre le Ministère, la Région et les 3 Universités dans les domaines de la formation et de la recherche pour le développement régional
Le Comité National Olympique Marocain	Sport Universitaire (En cours de signature)	Formation, Encadrement et stage

L'Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc (IRFC)	Sport Universitaire (En cours de signature)	Formation, Encadrement et stage
--	--	---------------------------------

10. AUTRES RENSEIGNEMENTS JUGES PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M1
Intitulé du module	ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S1
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Connaître et comprendre le fonctionnement et les adaptations à l'exercice (aigu ou chronique) des différents systèmes du corps humain impliqués dans la performance sportive et savoir comment améliorer la condition physique, voire la performance sportive, en développant les différentes qualités physiques.

Connaître les éléments anatomiques constitutifs de l'appareil locomoteur, comprendre leur fonctionnement en lien avec les pratiques sportives.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de prérequis.

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Anatomie et Physiologie	26h	08h	12h			04h	50h
VH global du module	26h	08h	12h			04h	50h
% VH	52%	16%	24%			8%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Cours et TD :

- Constitution du corps humain (cellules, tissus, organes, systèmes)
- Système nerveux (bases)
- Système musculaire
- Système cardio-vasculaire
- Système respiratoire
- Métabolisme énergétique
- Condition physique : développement des qualités physiques (force, endurance, souplesse, vitesse, équilibre)
- Ostéologie, arthrologie et myologie des membres et du tronc
- Aspects fonctionnels en lien avec les pratiques sportives
- Éléments cliniques permettant de comprendre et prévenir les principales blessures liées à la pratique sportive

TP : Travail sur modèles anatomiques en plastique (Etude du corps humain)

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

--

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

--

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">* Examen de fin de semestre* Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :
Epreuve écrite |
|---|

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles. <ul style="list-style-type: none">- Examen final : 60%- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Nom et Prénom Hasnae BENKIRANE	PH	Biologie	Sciences de l'Education	Ecole Supérieure d'Education et de Formation	
Intervenants : Hasnae BENKIRANE	PH	Biologie	Sciences de la vie	Ecole Supérieure d'Education et de Formation	Cours, TD et TP
Emilie SIMONEAU	Professeur des universités	Physiologie	-----	Faculté de Sciences et des Métiers du Sport	Cours, TD et TP

				(FSMS) - Université Polytechnique Hauts de France	
--	--	--	--	--	--

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M2
Intitulé du module	HISTOIRE DU SPORT
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S1
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Connaitre et analyser les processus d'évolution des pratiques physiques et/ou sportives depuis l'Antiquité

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis.

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Histoire du sport	26h	12h			08h	04h	50h
VH global du module	26h	12h			08h	04h	50h
% VH	52%	24%			16%	08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Le sport antique : de ses premières formes à sa disparition
- L'apparition du sport en Angleterre
- La première mondialisation du sport (XIXe siècle)
- Evolution des techniques sportives
- Evolution des représentations du corps sportif efficace
- Histoire du dopage
- La démocratisation du sport (XXe-XXIe siècles)
- Développement des activités sportives au Maroc
- Le sport dans le lieu géographique

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

Lecture d'ouvrages et d'articles

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- * Examen de fin de semestre
- * Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 .

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : SELMAOUI Karima	PH	Biologie	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	Cours et TD
Intervenants : Thierry ARNAL	Professeur des Universités			FSMS - Université Polytechnique Hauts de France	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M3
Intitulé du module	SCIENCES DE L'EDUCATION
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S1
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Permettre à l'étudiant de :

- Développer une culture en sciences humaines sur l'éducation et la formation à travers la diversité des apports des différentes composantes des sciences de l'éducation ;
- Maîtriser des techniques d'analyse de modèles et de pratiques pédagogiques qui s'appuient sur des registres théoriques et des outils méthodologiques variés ;
- Repérer les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques ;
- Être capable de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques et sociologiques, en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs aux sciences de l'éducation, d'une manière générale, et particulièrement aux techniques d'analyse de modèles et de pratiques pédagogiques et aux soubassements théoriques et méthodologiques qui sous-tendent ces techniques d'analyse.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis.

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Sciences de l'Education	38h	08h	-	-	-	04h	50h
VH global du module	38h	08h	-	-	-	04h	50h
% VH	76%	16%	-			08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- 1. Histoires des idées sur l'éducation**
- 2. Courants philosophiques en éducation**
- 3. Développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent**
 - 3.1. Facteurs de développement psychologique
 - Facteurs héréditaires
 - Influences de l'environnement
 - Caractéristiques de la personnalité
 - 3.2. Aspects de développement psychologique
 - Développement affectif
 - Développement cognitif
 - Développement psychomoteur

- Développement moral et social

3.3. Troubles du développement

4. Psychopédagogie

4.1. Introduction à la psychologie de l'éducation

4.2. Théories d'apprentissage

- Maïeutique de Socrate
- Behaviorisme
- Constructivisme
- Socioconstructivisme
- Cognitivisme

4.3. Apport de la neuroscience

4.4. Principes de l'enseignement et de l'apprentissage

4.5. TIC et pédagogie

5. Sociologie de l'éducation

5.1. Introduction à la sociologie de l'éducation

5.2. Sociologie de l'établissement scolaire marocain

- Socialisation scolaire et acteurs sociaux
- Interaction de l'établissement scolaire avec son milieu socioculturel
- Interaction au sein de l'établissement scolaire
- Enseignement en milieu rural et périurbain
- Enseignement des filles et approche genre en éducation
- Scolarisation des élèves en situation de handicap - Éducation inclusive

5.3. Dynamique des groupes

- Notion de groupe classe
- Gestion de groupe classe
- Sociométrie
- Conflits et gestion des conflits au sein du groupe classe

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- * **Examen de fin de semestre**
- * **Contrôles continus** : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) : Epreuve écrite

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

Travail en groupe 10%, travail personnel 10%, Exposé 10%, Examen 70%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : HAFID moulay Mustapha	PES	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	ESEF kénitra	
Intervenants : Abdelillah CHARIATE	PESA	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	ESEF kénitra	Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M4
Intitulé du module	BASES THEORIQUES ET PRATIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ₁
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S1
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Développer des connaissances théoriques spécifiques et transversales à l'Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) afin de comprendre sa pratique, son évolution, son développement, son enseignement, etc.
- Développer les connaissances et les compétences motrices, technico-tactiques, réglementaires, culturelles, liées à l'entretien de soi et la performance physique afin de s'engager dans une pratique physique de manière sécuritaire, réfléchi et dans un objectif de progrès et de performance et susceptible de les aider à bien assimiler les disciplines tel que le volley ball, le hand ball et le basket ball .
- Prendre conscience des déterminants de sa réussite en action, d'identifier les principes d'efficacité motrice et ce, à des fins de réinvestissement ultérieur.
- Maitriser les règlements et moyens logistiques et matériels nécessaires à la pratique de ce type de sport.
-

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Aucun

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Théorie et pratiques du sport collectif (Volley ball, hand ball , basket ball)	12h	04h		12h		02h	50h
Infrastructure et législation	12h	06h					
VH global du module	24h	10h		12h		02h	50h
% VH	48%	20%		14%		08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Théorie des activités physiques

- Connaissances culturelles et historiques
- Règlement et arbitrage
- Infrastructure et normes
- Pratiques sociales de référence et leur développement
- Liens sociologie du sport

- Connaissances structurelles
- Connaissances des aspects technico-tactiques en lien avec la pratique.
- Développement des ressources et lien avec les processus d'entraînement.
- Connaissances transversales : liens entre la pratique et la recherche : ex : analyse des principes d'efficacité dans une APSA – liens avec la biomécanique, la physiologie, les neurosciences, l'anatomie etc.

Pratique des activités physiques

- Favoriser les acquis à propos des fondamentaux de l'APSA – Acquis techniques, tactiques, réglementaires etc.
- Aborder les différentes formes de pratique.
- Séance d'apprentissage et d'entraînement : situation, jeux, compétition...
- Savoir se construire et ou proposer un échauffement spécifique à l'APSA
- Savoir maîtriser son engagement, gérer son effort et sa récupération
- Savoir analyser les indicateurs de réussite en lien avec l'APSA.

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Chaque activité est pratiquée dans son contexte respectif.

Les méthodes pédagogiques d'enseignement et de formation sont diversifiées et adaptées à chaque situation. Les activités pratiques portent sur :

- Simulation de situation d'enseignement
- Entraînement sportif technique et tactique.
- L'arbitrage et coaching d'équipe ou de groupe.
- Animation pédagogique (pratique professionnelle).
- Observation et évaluation.

L'étudiant découvrira l'activité en la pratiquant. Il peut aussi y avoir quelques séances d'observation dans une structure d'accueil (visite des complexes sportif).

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

* **Examen de fin de semestre**

* **Contrôles continus** : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes de l'examen final et des contrôles continus

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Hicham AGHIRA	PESQ	Activités physiques		IMS	
Intervenants : Hicham AGHIRA	PESQ	Activités physiques		IMS	Cours, TD et TP
Lucie Dal	Professeur des Universités	Activités physiques		FSMS/ UPHF	Cours, TD et TP

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M5
Intitulé du module	ORGANISATIONS SPORTIVES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S1
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Acquérir des connaissances sur les organisations sportives
Connaître les structures sportives
Interroger les conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre
Connaître les démarches d'intervention des instances sportives sur le plan pédagogique en partant des besoins des secteurs de pratiques

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis.

1.2. **VOLUME HORAIRE** (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Organisations sportives	30h	16h				04h	50h
VH global du module	30h	16h				04h	50h
% VH	60%	32%				8%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1. Gestion des clubs
2. Gestion des fédérations
3. Marketing des organisations sportives
4. Elaborer et maîtriser les stratégies et gérer les projets
5. Gérer les moyens en matériel, équipements et installations sportives
6. Communication et promotion organisationnelles des institutions du sport
7. Relations avec les acteurs (arbitres, presse... ..)
8. Structures et champs d'intervention

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

--

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

<input checked="" type="checkbox"/> Examen de fin de semestre <input checked="" type="checkbox"/> Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles. – Examen Final : 60% – Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.
--

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Nom et Prénom KRIBII Abdelaziz	PES	Chimie	Chimie	Faculté des Sciences	
Intervenants : Zouhir BOURCHACHEN	PESQ	Education physique		Lycée Mohammed V- Kénitra	Cours et TD
Intervenants : DESTAMPA patrick	PHD	Management/sport	Sport	PDS consulting	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M6
Intitulé du module	TECHNIQUES QUANTITATIVES 1 INFORMATIQUE ET STATISTIQUE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	COMPLEMENTAIRE
Semestre d'appartenance du module	S2
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Informatique

- Acquérir les bases de l'informatique en offrant un enseignement théorique complété par un enseignement pratique.
- Acquérir une autonomie dans l'usage des technologies de l'information et de communication (TIC) en vue d'une bonne insertion dans la vie socioprofessionnelle
- Savoir communiquer en utilisant les TIC

Statistique

- Etre capable de choisir et d'utiliser, dans une situation donnée, un modèle mathématique adapté au traitement de données
- Connaître les principes généraux du traitement statistique des données.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Toutes les connaissances acquises au lycée.

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Informatique	10h		06h			04h	20h
Statistique	10h		06h			04h	20h
VH global du module	20h		18h			08h	40h
% VH	40%		44%			08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1. Informatique

Cours :

- Etudes des systèmes d'exploitation
- Notions sur les bases de données
- Introduction à l'architecture des ordinateurs
- Introduction aux réseaux informatiques et à Internet

Travaux pratiques :

- Initiation Windows,
- Initiation au Microsoft Office 2010/13 :
 - *traitement de Texte MS-WORD
 - *tableur Excel 2010/13

*Présentation Power Point 2010/13

- 2. Statistiques
 - Collecte et présentation des données
 - Traitement et analyse des données

Les travaux pratiques seront réalisés dans un laboratoire d'informatique (Ordinateurs, connexion internet, imprimante, ...)

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- * Examen de fin de semestre
- * Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE(Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention(Enseignements ou activités : Cours, TD, TP,

					encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Ilham OUMAIRA	<i>PH</i>	<i>Informatique</i>	<i>Informatique</i>	<i>ENSA- Kénitra</i>	<i>Cours et TP</i>
Intervenants : Ilham OUMAIRA	<i>PH</i>	<i>Informatique</i>	<i>Informatique</i>	<i>ENSA- Kénitra</i>	<i>Cours et TP</i>
Abdelmajid SOULAYMANI	<i>PES</i>	<i>Statiqtique</i>	<i>Sciences de la Vie</i>	<i>Faculté des Sciences - Kénitra</i>	<i>Cours et TP</i>

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M7
Intitulé du module	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION1 FRANÇAIS
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	COMPLEMENTAIRE
Semestre d'appartenance du module	S2
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Renforcement du niveau de la langue française ;
- Initiation aux techniques de communication écrite et orale en vue de rédiger un rapport technique et préparer un exposé ;
- Interprétation de données et documents en français ;
- Développer le sens de travail d'équipe avec différents intervenants et utilisateurs

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Baccalauréat

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Français	10h	06h				04h	20h
Techniques d'expression et de communication	10h	06h				04h	20h
VH global du module	20h	18h				08h	40h
% VH	40%	44%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1- Français

Développer les compétences langagières des étudiants en leur permettant de :

- Comprendre les points essentiels d'un texte simple ou d'une discussion dans son domaine spécialisé ;
- Communiquer de manière simple et cohérente; donner son avis sur des sujets familiers ;
- Développer de bonnes habitudes de l'écoute active ;
- Comprendre une intervention simple et lente ;
- Comprendre des instructions qui leur sont adressées lentement ;
- Comprendre la structure d'un texte ;
- Acquérir des stratégies pour la compréhension écrite.

2. Techniques d'expression et de communication

- Discussion sur des thèmes liés à la communication professionnelle ayant trait à la profession,
- Débats- jeux de rôles autoscopie
- Techniques de l'exposé et de rédaction de rapports.

Revue spécialisée en Langue Française

Cassettes vidéo, Magnéscope, TV, Magnéphone, Caméscope et labos de langues

Projection multimédia...

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

Français : 60% examen écrit, 40% exposés

Techniques d'expression et de communication : 60% examen écrit , 40% contrôle continu

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : BAHMAD Malika	PES	Techniques de communication	Français	Faculté des Langues et des Arts	Cours et TD
Intervenants : BAHMAD Malika	PES	Techniques de communication	Français	Faculté des Langues et des Arts	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M8
Intitulé du module	SOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DU SPORT
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S1
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Approfondissent des connaissances indispensables à l'analyse sociale et culturelle du sport et de l'activité physiques à partir des principaux modèles et concepts de la sociologie.
- Analyse sociologique des discours, des institutions et des événements sportifs.
- Etude des processus cognitifs, émotionnels et comportementaux et l'interaction des facteurs sociaux.
- Analyser les liens entre sport(s) et société.
- Permettre aux étudiants de s'approprier les principales méthodes d'enquêtes de la discipline.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis.

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Psychologie	12h	06h			04h	04h	26h
Sociologie	10h	06h			04h	04h	24h
VH global du module	22h	12h			08h	08h	50h
% VH	44%	24%			16%	16%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1- Psychologie du sport
Introduction à la psychologie du sport
- Adaptation des fonctions cognitives à la pratique sportive
- Fondement de la psychologie du sport
- La personnalité, caractéristique majeure de l'individu
- La motivation dans le sport et l'activité physique
- La confiance en soi et la motivation intrinsèque
- La théorie des buts d'accomplissement
- Apports et limites des approches cognitives, dynamiques, et écologiques dans le domaine du sport.
- Dimension sociale du sport
2- Sociologie du sport

- Le sport, un phénomène socio-historique : la naissance du sport et des disciplines sportives, les liens entre évolutions sociales et évolution des pratiques sportives
- Les déterminants sociaux de la pratique sportive (pratique et modalités de pratique)
- Enquêter sur le sport : approches qualitatives et quantitatives
- La sociologie du spectacle sportif
- Le sport et l'entreprise
- La sociologie du travail sportif

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

--

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

Lecture d'ouvrages et d'articles

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- * **Examen de fin de semestre**
- * **Contrôles continus** : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)

Coordonnateur : BOUKHRIS Faouzi	PES	Sociologie	Sociologie	Faculté des Sciences Humaines	Cours et TD
Intervenants : BOUKHRIS Faouzi	PES	Sociologie	Sociologie	Faculté des Sciences Humaines	Cours et TD
Bachir ZOUDJI	Professeur des Universités	Psychologie		FSMS/UPHF	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M9
Intitulé du module	LOISIR ET TOURISME SPORTIF
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S1
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Permettre aux étudiants d'assimiler des connaissances relatives à l'environnement du secteur de tourisme et loisirs sportifs et de pointer les spécificités, la classification et la segmentation de l'activité du tourisme et loisirs sportifs.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis.

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Loisir et tourisme sportif	24h	16h			06h	04h	50h
VH global du module	24h	16h			06H	04h	50h
% VH	48%	32%			12%	08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Les enseignements seront organisés selon l'architecture suivante :

- Définition du Tourisme sportif et du loisir sportif
- Notions de géographie et d'écosystèmes
- Connaissance et Environnement du secteur du tourisme et loisirs sportifs
- Spécificités du Tourisme et loisirs sportifs
- Classification/segmentation et connaissance des pratiques du tourisme et des loisirs sportifs
- Classification des publics
- Environnement socio-économique
- Organisation et aménagement d'un espace de tourisme et de loisirs sportifs
- Etude de faisabilité de la création/aménagement d'un espace de tourisme sportif ou de loisirs sportifs.

Une deuxième partie de ce cours est organisée sous forme de conception d'un projet

- Explication du projet touristique : description. Idée forte et principale.
- Description de l'environnement global : description résumée, souvent chiffrée, des composantes (économie, tourisme, social, géographie, services, activités...)
- Définition de(s) la clientèle(s) à cibler : tendances de la demande, et caractéristiques des clientèles = mise en avant de la bonne adéquation entre les offres et les attentes de consommation

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

--

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

Mini-projets, Lecture d'ouvrages et d'articles.

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

* Examen de fin de semestre * Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) : Epreuve écrite et mini-projets

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles. – Examen Final : 60% – Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Jamal AL KARKOURI	PES	Géographie	Géographie	Faculté des Sciences Humaines	Cours et TD
Intervenants : Jamal AL KARKOURI	PES	Géographie	Géographie	Faculté des Sciences Humaines	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M10
Intitulé du module	BASES THEORIQUES ET PRATIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES 2
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S1
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Développer des connaissances théoriques spécifiques et transversales (liens avec les modules scientifiques) à l'Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) individuel afin de comprendre sa pratique, son évolution, son développement, son enseignement, etc.

Développer les compétences motrices, technico-tactiques, réglementaires, culturelles, liées à l'entretien de soi et la performance physique afin de s'engager dans une pratique physique de manière sécuritaire, réfléchi et dans un objectif de progrès et de performance.

Prendre conscience des déterminants de sa réussite en action, d'identifier les principes d'efficacité motrice et ce, à des fins de réinvestissement ultérieur.

Connaitre les aptitudes, les habilités et les techniques spécifiques au sport individuel

Découvrir et appliquer les principes et règles d'action spécifique au sport individuel

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Théorie et pratiques des activités individuels	12h	04h		12h		02h	30h
Infrastructure et législation	12	06h				02h	20h
VH global du module	24h	10h		12h		04h	50h
% VH	48%	20%		24%		08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Théorie des activités physiques individuels :

- Introduction générale
- Aspects techniques
- Règlements et arbitrages
- Infrastructure et normes

Pratique : séances d'apprentissage et 'entraînement : situation, jeux, compétitions ...

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Chaque activité est pratiquée dans son contexte respectif.
Les méthodes pédagogiques d'enseignement et de formation sont diversifiées et adaptées à chaque situation. Les activités pratiques portent sur :

- Simulation de situation d'enseignement
- Entraînement sportif technique et tactique.
- L'arbitrage et coaching d'équipe ou de groupe.
- Animation pédagogique (pratique professionnelle).
- Observation et évaluation.

L'étudiant découvrira l'activité en la pratiquant. Il peut aussi y avoir quelques séances d'observation dans une structure d'accueil (mini projet).

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- * **Examen de fin de semestre**
- * **Contrôles continus** : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur :	PES	Physique		Faculté des Sciences	

Fouad LAHLOU					
Intervenants : Hicham AGHIRA	<i>PESQ</i>	<i>Activités physiques</i>		<i>Présidence</i>	<i>Cours, TD et TP</i>
Lucie Dal	<i>Professeur des Universités</i>	<i>Activités physiques</i>		<i>FSMS/ UPHF</i>	<i>Cours, TD et TP</i>

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M11
Intitulé du module	ENVIRONNEMENT JURIDIQUE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S4
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Permettre l'acquisition des pré-requis nécessaire en droit
- Permettre d'appréhende le droit dans l'entreprise
- Développer les capacités juridiques nécessaires

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Droit	36h	10h				4h	50
VH global du module	36h	10h				4h	50
% VH	72%	20%				8%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Définition du droit
- Les obligations de l'employeur
- Les obligations des salariés
- La réglementation des associations
- Exercice de l'activité commerciale sous forme individuelle
- Les formes de société

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- * Examen de fin de semestre
- * Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur OUHANOU Mustapha	PES	Droit PRIVE	DROIT	FSJESK	
Intervenants : OUHANOU Mustapha	PES	DROIT PRIVE	DROIT	FSJESK	COURS + TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M12
Intitulé du module	PRATIQUES MANAGERIALES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S2
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Fournir un cadre théorique sur le fonctionnement des organisations en général, et les entreprises en particulier
Comprendre le fonctionnement de l'entreprise, et les sources de leurs performances et échec,
Montrer comment les pratiques managériales ont évolué dans le temps,
Avoir une conception sur les catégories de managers, leurs rôles et les différents problèmes et contraintes qu'ils rencontrent.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Pratiques managériales	30h	16h				04h	50h
VH global du module							
% VH	60%	32%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Management conceptuel
- Concepts et pratiques
- Management opérationnel
- Principes de management
- Processus et approches manageriels
- Analyse des organisations

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

--

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

--

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : CHERQAOUI Mariam	PH	Gestion	Commerce et Gestion	ENCG- Kénitra	
Intervenants : CHERQAOUI Mariam	PH	Gestion	Commerce et Gestion	ENCG- Kénitra	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M13
Intitulé du module	TECHNIQUES QUANTITATIVES 2 INFORMATIQUE ET STATISQTIQUE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S2
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Au terme de ce module, l'étudiant doit maîtriser toutes les notions de bases en informatique et les programmes de productivité

Informatique

- *Maîtriser les technologies en informatique et le système d'exploitation*

Statistique

- *Analyse et traitement statistique des données.*

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Module 6 : Techniques Quantitatives 1.

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Informatique	10h		06h			04h	20h
Statistique	10h		06h			04h	20h
VH global du module	20h		18h			08h	40h
% VH	40%		44%			08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Informatique 2

- *Effectuer des tâches approfondies en traitement de textes*
- *Acquérir les compétences d'usage des tableurs*
- *Utiliser les fonctions avancées pour élaborer des présentations*
- *Exploiter un bloc-notes numérique pour capturer, organiser et partager des données*

Travaux pratiques :

- *Traitement de texte,*
- *Produire un document de calcul*
- *Programme de présentation*

Statistiques 2

- *Traitement, analyse des données et présentation des résultats*

Les travaux pratiques seront réalisés dans un laboratoire d'informatique (Ordinateurs, connexion internet, imprimante, ...)

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- * Examen de fin de semestre
- * Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonateur Abdelmajid SOULAYMANI	PES	Statistique	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences - Kénitra	Cours et TP
Intervenants : Ilham OUMAIRA	PH	Informatique	Informatique	ENSA- Kénitra	Cours et TP
Abdelmajid SOULAYMANI	PES	Statistique	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences - Kénitra	Cours et TP

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M14
Intitulé du module	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ² FRANÇAIS
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	COMPLEMENTAIRE
Semestre d'appartenance du module	S2
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Développer chez les participants des compétences discursives et communicatives ;
- Développer les outils de communication orale et écrite ;
- Développer les capacités de perception et de production spécifiques à l'expression orale ;
- Développer les compétences de production spécifique à l'expression écrite ;
- Apprendre à se situer par rapport aux différents types de situation de communication orale ;
- Amener les participants à maîtriser les techniques de l'écrit professionnel .

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Module 7 : Outils et Techniques de Communication 1

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Français	10h	06h				04h	20h
Techniques d'expression et de communication	10h	06h				04h	20h
VH global du module	20h	18h				08h	40h
% VH	40%	44%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1- Français

Développer les compétences langagières des étudiants relative à leur domaine et aux tâches attendus d'eux : grammaire, lexique, compréhension orale, compréhension écrite, production écrite, production orale

2. Techniques d'expression et de communication

Le contenu s'organise autour d'activités d'animation de groupe visant à sensibiliser les participants :

- Les principes fondamentaux et l'importance de la communication
- La communication interpersonnelle
- Les formes de la communication : verbale et non verbale
- Les techniques de communication de groupe.
- Prise de parole en public
- l'écoute active
- La communication écrite : écrit professionnels
- La communication non violente
- Les cours programmés dans ce module seront dispensés sous formes d'activités pratiques privilégiant l'intervention des participants : jeu de rôle, simulation et étude de cas.
- Le module sera articulé sur différentes activités telle que :

- Activités de compréhension et de production écrites et orales permettant aux apprenants de :
- Argumenter
- Participer à un échange ou à un débat
- Rédiger des textes cohérents sur une gamme de sujets ou des thèmes variés dans leur domaine
- Prendre des notes à partir d'un support écrit en vue de faire un résumé
- Prendre des notes à partir d'un support oral en vue de faire un compte rendu

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

Français : 60% examen écrit, 40% exposés

Techniques d'expression et de communication : 60% examen écrit , 40% contrôle continu

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : BAHMAD Malika	PES	Techniques de communication	Français	Faculté des Langues et des Arts	Cours et TD
Intervenants : BAHMAD Malika	PES	Techniques de communication	Français	Faculté des Langues et des Arts	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M15
Intitulé du module	ANATOMIE FONCTIONNELLE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S4
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Les objectifs de ce module visent l'acquisition de connaissances des différentes parties du système musculo-squelettique du corps humain en statique et lors de la réalisation de mouvements dans le but de comprendre le mouvement humain.

L'étudiant devra notamment assimiler des connaissances de base en anatomie (ostéologie, arthrologie et myologie) qui lui permettent notamment :

- L'identification de la forme des os, la configuration des articulations ainsi que l'orientation et les insertions des muscles,
- La schématisation et la reconnaissance correcte des muscles et leurs actions dans différentes activités physiques,
- L'analyse des mouvements et la capacité de déterminer les muscles qui travaillent.
- La classification des différents muscles qui composent chaque articulation,
- L'analyse des mouvements relatifs aux différentes articulations et l'impact positif et négatif du sport sur les articulations.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Anatomie et physiologie (module 1)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Anatomie fonctionnelle	30h	06h	10h			04h	50h
VH global du module	30h	06h	10h			04h	50h
% VH	60%	12%	20%			08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Anatomie générale, étude descriptive et fonctionnelle du squelette axial, du tronc et des membres inférieurs et supérieurs
- Arthrologie, myologie et ostéologie du corps
- Étude des articulations et Anatomie fonctionnelle. Tableaux des actions.

- Analyse des mouvements simples,
- Analyse des mouvements complexes.
- Chaque partie du cours associe une description des structures anatomiques ainsi qu'une approche fonctionnelle permettant de comprendre les mécanismes essentiels du mouvement.

Les travaux pratiques sont Intégrés dans le cours, pratique sur des mannequins en plastique.

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur AGUENAOU Hassan	PES	Biologie / Nutrition	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	
Intervenant	PES	Biologie / Nutrition	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	Cours, TD et TP

AGUENAOU <i>Hassan</i>					
LETENEUR <i>Sébastien</i>	<i>Professeurs des Universités</i>	<i>Anatomie</i>		<i>FSMS/ PHF</i>	<i>Cours, TD et TP</i>

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M16
INTITULE DU MODULE	BIOMECANIQUE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S3
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Connaître les bases fondamentales de la biomécanique (mécanique appliquée à l'homme) pour mieux appréhender/comprendre le mouvement humain et la performance du geste sportif.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Anatomie et physiologie (module 1)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Biomécanique	30h	20h					50h
VH global du module	30h	20h					50h
% VH	60%	40%					100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Forces et moments de force

- Statique et équilibre postural

- Actions musculaires et propriétés mécaniques du muscle

- Analyse cinématique du geste sportif

- Analyse dynamique du geste sportif

- Analyse du travail, de l'énergie et de la puissance mécaniques lors de gestes sportifs

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur <i>Fouad LAHLOU</i>	PES	Mécanique	Physique	Faculté des Sciences	
Intervenants : <i>Fouad LAHLOU</i>	PES	Mécanique	Physique	Faculté des Sciences	Cours et TD
Franck BARBIER	Professeurs des Universités	Biomécanique		FSMS/UPHF	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M17
Intitulé du module	PHYSIOLOGIE DES AGES DE LA VIE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S3
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Connaitre les grands processus physiologiques et leurs particularités chez l'enfant, l'adulte et la personne âgée, en lien avec la pratique d'activités physiques et sportives.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Anatomie et Physiologie (module 1)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Physiologie des âges de la vie	30h	20h					50h
VH global du module	30h	20h					50h
% VH	60%	40%					100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Impact des âges de la vie et de la pratique physique aiguë ou chronique sur :
- Le système nerveux,
- Le système musculaire,
- Le système endocrinien,
- Le système osseux,
- Le système sensoriel,
- Les systèmes cardio-vasculaire et respiratoire,
- Les dimensions corporelles,
- Le métabolisme énergétique,
- La thermo-régulation,
- La motricité,
- Le contrôle postural,
- Les différentes qualités physiques (force, endurance, vitesse, souplesse, équilibre)

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : TABOZ Younes	PH	Biologie	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	Cours et TD
Intervenants : TABOZ Younes	PH	Biologie	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	Cours et TD
Emilie SIMONEAU	Professeur des Universités	Physiologie		FSMS/UPHF	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M18
Intitulé du module	ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE 1
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Au terme de ce module, l'étudiant est capable de :

- Mettre en évidence et développer les aptitudes, les habiletés et les techniques spécifiques aux jeux et sports collectifs de grands terrains.
- Développer les capacités et compétences spécifiques à chaque sport collectif.
- Découvrir et appliquer des principes et règles d'actions spécifiques à chaque sport collectif afin d'augmenter les niveaux d'habiletés
- Enrichir les conduites motrices de coopération et d'opposition.
- Connaître le règlement et les règles et jeu de chaque sport collectif étudié dans le module.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Etude des techniques, règlements et pratique des sports collectifs de grand Terrain	18h	06h		22h		06h	50H
VH global du module	18h	06h		22h		04h	50H
% VH	36%	12%		44%		08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Les cours théoriques traitent l'histoire, le règlement, la technique et l'évolution du jeu dans le monde et au Maroc des sports collectifs étudiés dans le module (Football, Rugby ...)

Cours de pratique physique et TD :

Les enseignements dans cours de pratique physique doivent s'orienter vers l'acquisition des compétences techniques et les habiletés spécifiques aux APS étudiées. Ils visent aussi à développer:

- Les qualités physiques et les compétences techniques et tactiques fondamentales spécifiques aux sports collectifs de grands terrains : Football et Rugby en plus des sports collectifs nouvellement inventés.
- Les compétences d'observation et de démonstration des gestes techniques.
- La réalisation des performances.

- Les connaissances techniques et tactiques et règlementaires.
- Arbitrage des différents sports collectifs de grands terrains.

-

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Pratique des activités physique sur le terrain
Chaque activité est pratiquée dans son contexte respectif.
Les méthodes pédagogiques d'enseignement et de formation sont diversifiées et adaptées à chaque situation. Les activités pratiques portent sur :
Simulation de situation d'enseignement
Entraînement sportif technique et tactique.
L'arbitrage et coaching d'équipe ou de groupe.
Animation pédagogique (pratique professionnelle).
Observation et évaluation.

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

- contrôles écrits, devoirs
- comptes rendu de AP et Examen de AP

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 50%
- Contrôles continus : 50% (Note de l'écrit 60% + Note de AP 40%)

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Hicham AGHIGHA	PESQ	Sport		Institut des Métiers de Sport	
Intervenant :					Cours, TD, activités pratiques

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M19
Intitulé du module	DIDACTIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Compétences visées

Au terme de ce module, l'étudiant est capable de :

1. Déterminer les origines, l'évolution et les transformations de la réflexion didactique des activités physiques.
2. Définir, comprendre et faire fonctionner les principaux concepts, méthodes et démarches en usage en didactique des activités physiques.
3. Identifier les champs que recouvre la didactique des activités physiques. (procédés-contenus et connaissances-décisions)
4. Etablir les différents liens entre les activités physiques. et son curriculum en s'inspirant de la programmation nationale arrêtée par les orientations pédagogiques en vigueur

Objectifs du module

Ce module permettra aux bénéficiaires de :

- Situer la discipline dans le curriculum ;
- Découvrir le curriculum des activités physiques. et les outils de sa mise en œuvre ;
- Maîtriser les bases de la didactique des activités physiques ;
- S'approprier les méthodes et démarches propres aux activités physiques ;
- Maîtriser les étapes de la conception didactique des activités physiques ;
- Différencier entre la conception et la mise en œuvre d'un cours sur les activités physiques.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Sciences de l'Education (module 3)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Didactique des activités physiques	30h	16h				04h	50H
VH global du module	30h	16h				04h	50H
% VH	60%	32%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1. Genèse des questions didactiques

- Pédagogie et didactique.
- Triangle didactique et domaines d'investigation de la didactique.
- Concepts didactiques (contrat didactique, représentation / conception, niveau de formulation d'un concept, objectif obstacle, conflit sociocognitif, situations-problèmes, trame conceptuelle, modèle didactique, transposition didactique, ...).
- Place et champs de la didactique dans les sciences de l'éducation.
- Définition et préoccupations de la didactique de l'EPS.
- Concepts théoriques de la didactique de l'EPS.
- Tendances didactiques actuelles relatives à l'EPS.
 - apprentissage actif, approche documentaire, approche projet, démarche d'investigation, démarche expérimentale, résolution de problèmes, ... en EPS

2. Curriculum de la discipline

- Notion d'ingénierie curriculaire.
- Déterminants du curriculum de l'EPS selon les cycles d'enseignement.
- Analyse du curriculum officiel d'EPS.

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : HAFID Moulay Mustapha	PES	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	ESEF- Kénitra	
Intervenant : HAFID Moulay Mustapha	PES	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	ESEF- Kénitra	Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M20
Intitulé du module	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ₃ (ENGLISH FOR SPORT)
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	COMPLEMENTAIRE
Semestre d'appartenance du module	S3
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

The rationale behind the course is that students will have ample opportunities to enrich their English learning experience and extend a range of language abilities through exposure to texts related to sports communication.

- develop students' ability to understand a variety of written and spoken texts related to sports and analyse their typical features, language and structures;
- enhance students' oral and listening skills by encouraging them to listen to and create spoken materials related to sports;
- reinforce students' language skills and learning strategies through providing them with the opportunities to produce texts for sports coverage and promotion;
- raise students' awareness of the types, styles and conventions of sports writing and apply this understanding to their learning and use of the language.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Students should have an A2 level proficiency (module 20)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Anglais technique pour le sport	24h	12h			10h	04h	50h
VH global du module	24h	12h			10h	04h	50h
% VH	48%	24%			20%	08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- listening and describing Types of sports
- A Manager's job
- Reading about different sports
- Unofficial websites introduction
- Presentation on a sports event
- Writing : A report on a sports event
- Reading and writing : sports commentary
- Sports Product review

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRACTIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

Students should participate in classroom activities : presentations, homework, library and research

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre
 Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention <i>(Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)</i>
Coordonnateur : Nom et Prénom Hdouch Youcef	PES	Anglais sur objectifs spécifiques	Etudes anglaises	FDES Langues et des Arts kenitra	Enseignement et TD
Intervenants : Hdouch Youcef	PES	Anglais sur objectifs spécifiques	Etudes anglaises	FDES Langues et des Arts kenitra	Enseignement et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M21
Intitulé du module	NEUROSCIENCES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S3
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Créer les bases nécessaires à la compréhension du mouvement humain
- Comprendre l'organisation du mouvement : de la perception à l'action
- Acquérir les notions afin de transposer dans la pratique sportive
- Être capable de proposer, à partir de la théorie, des exemples concrets (APSA)

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Physiologie des systèmes (si la matière existe)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Neurosciences	30h	20h					50h
VH global du module	30h	20h					50h
% VH	60%	40%					100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Organisation générale de l'enseignement

- Introduction aux neurosciences
- Organisation anatomique et fonctionnelle du système nerveux
- Les différents systèmes sensoriels mis en jeu (intermodalité sensorielle)
- Cerveau et motricité, de la perception à l'action

Au terme de ce module, vous serez en mesure de :

- Identifier les principes de bases nécessaires à la compréhension du mouvement humain.
- Décrire l'organisation générale du mouvement, de la perception à l'action.
- Concevoir le lien entre les voies motrices et les voies sensitives mises en jeu dans la réalisation du mouvement.
- Expliquer le lien entre les aires corticales et la réponse motrice finale.
- Appliquer et transposer les notions théoriques dans la pratique physique et sportive.
-

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

--

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

--

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- | |
|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen de fin de semestre
<input checked="" type="checkbox"/> Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) : |
|---|

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Examen : 60%- Contrôles continus : 40% |
|---|

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.
--

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : EL HALOUI Nour Eddine	PES	Biologie	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	Cours et TD
Intervenants : EL HALOUI Nour Eddine	PES	Biologie	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	Cours et TD
Laura Wallard	Professeurs des Universités			FSMS/ Université Polytechniques-Hauts -de France	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M22
Intitulé du module	PSYCHOLOGIE DES AGES DE LA VIE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S4
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Connaitre les grandes étapes du développement humain de la naissance à la fin de vie.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Sociologie et psychologie (Semestre 8)

1.3. VOLUME HORAIRE *(Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).*

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Psychologie des âges de la vie	30h	06h		10h		04h	50h
VH global du module	30h	06h		10h		04h	50h
% VH	60%	12%		20%		08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

*Etude du développement humain : outils et méthodes
Les différentes composantes du développement et leurs liens : moteur, sensoriel, cognitif et psychologique
Développement au cours de la vie : apprentissage, expérience et vieillissement
L'enfant
L'adolescent
L'adulte*

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Travail sur texte et rapports d'expérimentation

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur BOUKHRIS Faouzi	PES	Sociologie	Sociologie	Faculté des Sciences Humaines	
Intervenants : BOUKHRIS Faouzi	PES	Sociologie	Sociologie	Faculté des Sciences Humaines	Cours, TD et TP
ZOUDJI Bachir	Professeurs des Universités	Psychologie		FSMS/ UPHF	Cours, TD et TP

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M23
Intitulé du module	NUTRITION THERAPEUTIQUE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S6
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Les principaux objectifs sont :

- Connaître les besoins nutritionnels chez le sportif
- Connaître les recommandations nutritionnelles chez le sportif et pouvoir les justifier
- Repérer les déséquilibres alimentaires et aider le sportif à tendre vers un meilleur équilibre alimentaire.
- Identifier les croyances susceptibles d'induire des conduites alimentaires inadaptées en favorisant chez le sportif l'auto questionnement quant à ses besoins nutritionnels.
- Diagnostiquer les comportements addictifs (dépendance au sport avec sensation de mal être/de vide quand inactivité physique ; obsession de l'image corporelle/de contrôle du poids).

Prendre en compte les besoins nutritionnels des sportifs pour pouvoir leur donner des conseils alimentaires dans le but d'optimiser leurs performances et soutenir les programmes d'entraînement proposés aux personnes ayant un objectif sportif, ou un volume d'entraînement sportif important.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Notions générales de physiologie, d'anatomie, bases théoriques et pratiques de l'APS, physiologie de l'APS, enseignées en semestres 1, 2 et 3.

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
NUTRITION THERAPEUTIQUE	30h	16h				04h	50h
VH global du module	30h	16h				04h	50h
% VH	60%	32%				8%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Deux types d'enseignement seront assurés : un cours magistral et des travaux dirigés selon la programmation suivante :

- Etude de l'appareil digestif et du devenir des aliments - Ecosystème digestif - Les troubles digestifs du sportif.
- Concepts de base d'une alimentation saine
- Les différents types de régimes alimentaires
- Rappels physiologiques du sportif
- Métabolisme du sportif

- Les fondamentaux de l'hygiène alimentaire du sportif
- Détermination des besoins selon le type d'activité physique
- Elaboration des menus adaptés aux prestations du sportif
- Détermination des rations d'entraînement, ration pré-compétitive, ration compétitive, ration de récupération
- Méthodologies et instruments pour l'évaluation de la prise alimentaire et de l'état nutritionnel
- Hydratation du sportif : équilibre hydrique, déshydratation et conséquences sur la pratique sportive - Etude de l'eau et des boissons.
- Le bilan nutritionnel : questionnaire, techniques de recueil des données alimentaires, analyse des résultats et établissement d'un dossier

Travaux dirigés portant sur :

- Exercices individuels et en groupe,
- Ateliers pratiques
- Présentations interactives
- Analyse d'articles scientifiques

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 50%
- Contrôle continu : 50% (Examen surveillé représente 25% de la note et Implication de l'étudiant + rapport de TD représente 25% de la note)

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur Hassan AGUENAOU	PES	Nutrition	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	
Intervenants : Hassan AGUENAOU	PES	Nutrition	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M24
Intitulé du module	ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE 2
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Le développement des connaissances commune (scientifiques, didactiques, techniques, tactiques, règlement etc....) sur la gymnastique avec ses différents agrès afin d'aider l'étudiant à construire ses propres compétences dans le domaine de l'animation, l'enseignement et de l'entraînement dans ce type d'activités.

Etude et pratique des méthodes d'enseignement et d'entraînement en différentes épreuves de la gymnastique.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Développement de connaissances de base sur la gymnastique	20h	08h		18h		04h	50H
VH global du module	20h	86h		18h		04h	50H
% VH	40%	16%		36%		08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Les cours théoriques traitent l'histoire, le règlement, la technique et l'évolution du jeu dans le monde et

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Développement de connaissances de base sur la gymnastique (scientifiques, didactiques, techniques, tactiques, règlement etc....) afin d'aider l'étudiant à construire ses propres compétences dans le domaine de l'animation, l'enseignement et de l'entraînement dans ce type d'activités.

Etude et pratique des méthodes d'enseignement et d'entraînement en différentes épreuves de la gymnastique.

Aspects Théoriques Introduction générale

- Aspects techniques
- Aspects tactiques

Règlements/ Arbitrage

Procédés d'entraînement

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

- *Pratique des activités physique de la gymnastique*
- *Chaque activité est pratiquée dans son contexte respectif.*
- *Les méthodes pédagogiques d'enseignement et de formation sont diversifiées et adaptées à chaque situation. Les activités pratiques portent sur :*
 - *Simulation de situation d'enseignement*
 - *Entraînement sportif technique et tactique.*
 - *L'arbitrage et coaching d'équipe ou de groupe.*
 - *Animation pédagogique (pratique professionnelle).*
 - *Observation et évaluation*

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre**
- Contrôles continus** : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :
 - *contrôles écrits, devoirs*
 - *Evaluation pratique physique et sportive*

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 50%
- Contrôles continus : 50% (Note de l'écrit 30% + Note de AP 70%)

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Hicham AGHIGHA	PESQ	Sport		Institut des métiers de sport	
Intervenant : Hicham AGHIGHA	PESQ	Sport		Institut des métiers de sport	Cours, TD, activités pratiques

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M25
Intitulé du module	THEORIE ET PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES DE NATURE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S4
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Obtenir les compétences et connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'encadrement d'activités physiques de nature, dans le cadre du loisir sportif et culturel

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Connaître et avoir pratiqué les activités physiques (modules 4 et 10)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Théorie et pratique des activités physiques de nature	24h	10h		12h		04h	50h
VH global du module	24h	10h		12h		04h	50h
% VH	48%	20%		24%		08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Connaissances socio-économiques sur les publics et les types de pratiques susceptibles d'être encadrés.
Capacité à articuler le contenu sportif avec l'environnement naturel et culturel.
Compétences à mettre en place des projets d'activités adaptés aux publics, dans des contextes variés.
Compétences à encadrer matériellement et humainement des pratiques de nature pour un panel significatif d'activités.
Compétences à gérer la sécurité, à la fois d'un point de vue général et décliné dans des activités spécifiques significatives

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Chaque activité est pratiquée dans son contexte respectif.
Les méthodes pédagogiques d'enseignement et de formation sont diversifiées et adaptées à chaque situation. Les activités pratiques portent sur :

- Simulation de situation d'enseignement
- Entraînement sportif technique et tactique.

- L'arbitrage et coaching d'équipe ou de groupe.
- Animation pédagogique (pratique professionnelle).
- Observation et évaluation.

L'étudiant découvrira l'activité en la pratiquant. Il peut aussi y avoir quelques séances d'observation dans une structure d'accueil.

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Abdelghani MOKHTARI	PES	Biologie	Sciences de la vie	Faculté des Sciences	
Intervenants : Hicham AGHIRA	PESQ	Activités physiques		Présidence de l'UIT	Cours, TD et TP
Jérôme DANEL	Professeures des Universités	Activités physiques de nature		FSMS/ UPHF	Cours, TD et TP

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M26
Intitulé du module	OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ⁴ PROFESSIONAL COMMUNICATION
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	COMPLEMENTAIRE
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

The rationale behind the course is that students will have ample opportunities to enrich their English learning experience and extend a range of language abilities through exposure to texts related to sports communication.

- develop students' ability to understand a variety of written and spoken texts related to sports and analyse their typical features, language and structures;
- enhance students' oral and listening skills by encouraging them to listen to and create spoken materials related to sports;
- reinforce students' language skills and learning strategies through providing them with the opportunities to produce texts for sports coverage and promotion;
- raise students' awareness of the types, styles and conventions of sports writing and apply this understanding to their learning and use of the language.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Students should have an A2 level proficiency.

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Anglais technique et communication	24h	12h			10h	04h	50h
VH global du module	24h	12h			10h	04h	50h
% VH	48%	24%			20%	08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Self introduction and hobbies
- Listening and describing Types of sports
- A Manager's job
- Reading about different sports
- Unofficial websites introduction
- Presentation on a sports event
- Writing : A report on a sports event

- *Reading and writing : sports commentary*
- *Sports Product review*

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

Students should participate in classroom activities : presentations, homework, library and research

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Hdouch Youcef	PES	Linguistique et Anglais sur objectifs spécifiques	Etudes anglaises	Faculté des Langues et des Arts Kénitra	Cours et TD

Intervenant: Hdouch Youcef	<i>PES</i>	<i>Linguistique et Anglais sur objectifs spécifiques</i>	<i>Etudes anglaises</i>	<i>Faculté des Langues et des Arts Kénitra</i>	<i>Cours etTD</i>
--------------------------------------	------------	--	-----------------------------	--	-------------------

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M27
Intitulé du module	ACTIVITE PHYSIQUE ET SANTE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S6
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Connaître les effets de la pratique régulière d'une activité physique sur la santé et acquérir des connaissances scientifiques permettant de comprendre ces effets et permettant de proposer une pratique d'activité physique et sportive adaptée en fonction des différents publics, et ce, à des fins de santé.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Modules de S1 et S2

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Activité physique et Santé	24h	10h	12h			04h	50h
VH global du module	24h	10h	12h			04h	50h
% VH	48%	20%	24%			08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Cours et TD

- Notions de santé, d'activité physique, de sédentarité
- Influence d'une pratique régulière d'activité physique sur la santé, pour tous :
 - santé mentale
 - santé sociale
 - santé physique (impact sur les différents systèmes du corps humain)
- L'activité physique comme « un outil de prévention » de certaines pathologies (traitement préventif)
- L'activité physique comme « un médicament » (traitement curatif)
- Les risques inhérents à une activité physique non adaptée
- Les recommandations pour la pratique d'activité physique

Travaux Pratiques portant sur :

- Exercices individuels et en groupe,
- Ateliers pratiques
- Présentations interactives

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre
 Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention <i>(Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)</i>
Coordonnateur Karima SELMAOUI	<i>PH</i>	<i>Biologie</i>	<i>Sciences de la Vie</i>	<i>Faculté des Sciences</i>	
Intervenants : <i>Moulay Ismail ALAOUI</i>	<i>PES</i>			<i>FSE- Rabat</i>	<i>Cours et TD</i>
Laura WALLARD	<i>Professer des Universités</i>	<i>Activités physiques</i>		<i>FSMS/ UPHF</i>	<i>Cours, TD et TP</i>

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M28
Intitulé du module	PRESCRIPTION DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Identifier les différentes formes d'exercice physique pour les personnes âgées
- Evaluer des programmes d'activité physique ou sportive chez les personnes âgées
- Développer des stratégies pour faire adhérer les personnes âgées, et les femmes âgées aux programmes d'activité physique et sportives

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Module 17 (physiologie des âges de la vie)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Physiologie et prescription de l'exercice physique	30h	16h				04h	50h
VH global du module	30h	16h				04h	50h
% VH	60%	32%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Physiologie et prescription d'exercices dans les populations

1. Introduction à la physiologie chez les femmes

1.1. Introduction conceptuelle

1.2. Description des caractéristiques métaboliques et hormonales tout au long de la vie (pré-règles, cycle menstruel, grossesse, ménopause) et personnes âgées)

1.3. Implications des caractéristiques des femmes dans la physiologie de l'effort.

1.4. Les changements de santé prévalents chez les femmes : indications et contre-indications

1.5. Fitness et femmes

2. Aspects psychosociaux et culturels spécifiques

3. Quelques caractéristiques spécifiques de l'exercice physique prescrit chez les femmes

3.1. Exercice et âge

3.2. Exercice et cycle menstruel

3.3. Exercice classique et communautaire chez les femmes

3.4. Implications spécifiques pour l'emploi

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

--

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

--

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

<input checked="" type="checkbox"/> Examen de fin de semestre <input checked="" type="checkbox"/> Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles. – Examen : 60% – Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.
--

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : Hicham AGHIGHA	PESQ	sport		Institut des métiers de sport	
Intervenants : Hicham AGHIGHA	PESQ	sport		Institut des métiers de sport	Cours, TD
Laura WALLARD	Professer des Universités	Activités physiques		FSMS/ UPHF	Cours, TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M29
Intitulé du module	HYGIENNE ET DIETITIQUE DU SPORT
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Donner aux étudiants les enseignements de base en matière de nutrition et des connaissances spécifiques en diététique du sportif.
- Informer sur les possibilités qu'offre la nutrition, tant au niveau de l'amélioration des performances sportives, qu'au niveau du maintien d'une certaine condition physique. Des informations concernant l'hygiène corporelle, le mode de vie et l'hygiène de l'environnement du sportif sont également dispensées.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Notions générales du modules 1 (Anatomie et physiologie)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Hygiène et diététique du sport	30h	16h				04h	50h
VH global du module	30h	16h				04h	50h
% VH	60%	32%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Cours et TD :

- **Nutrition du sportif**
 - Introduction à la Diététique Sportive
 - Spécificité de la nutrition du sportif
 - Besoins en énergie du sportif
 - Macronutriments & APS
 - Micronutriments & APS
 - Fibres alimentaires & APS
 - L'Hydratation du Sportif
 - La diététique sportive en pratique.
 - Les Rations Alimentaires du sportif (Cas pratique : Alimentation du Footballeur)
 - Le poids du sportif (Cas pratique : Mise au poids dans les sports de Combat)
 - Les produits diététiques de l'effort
 - Diététiques des jeunes sportifs
- **Hygiène du sportif**
 - L'hygiène corporelle du sportif
 - Mode de vie du sportif
 - Tabagisme et pratique sportive
 - Consommation d'alcool et pratique sportive

- Dopage
- L'hygiène du milieu de pratique sportive
- Les sports de salle (la salle de sport, la piscine, ...)
- Les sports de nature (Milieu aquatique, Montagne, ...)
- Spécificité des milieux extrêmes

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 50%
- Contrôles continus : 50%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur Hasan AGUENAOU	PES	Biologie	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	
Intervenants :Hassn AFGUENAOU	PES	Biologie	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M30
Intitulé du module	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DU MAROC
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	COMPLEMENTAIRE
Semestre d'appartenance du module	S6
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Initiation à l'histoire du Maroc. L'objectif étant de sensibiliser les étudiants à l'importance de l'histoire du pays dans la formation citoyenne de manière générale, et spécialisée en particulier.

La partie géographique du module permettra aux étudiants de comprendre la particularité de l'espace marocain dans sa dimension physique, humaine et économique. L'objectif principal consiste à mettre l'accent sur l'environnement actuel du Maroc et sa dynamique socio économique et culturelle évolutive.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Histoire du Maroc	15h	06h				04h	25h
Géographie du Maroc	10h	04h	04h	Excursion : 05h		04h	25h
VH global du module	25h	10h	04h	05h		08h	50h
% VH		20%	08%			16%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Cours et TD

Histoire du Maroc :

- Histoire sociale, économique et politique du Maroc précolonial
- Le Protectorat : de l'état traditionnel (Makhzen) à l'état moderne
- Les transformations : Les institutions, l'agroalimentaire, le système de santé, le sport, la culture..

Géographie du Maroc :

Introduction

1- Potentialités physique du Maroc

- Relief et paysage
- Eléments du climat
- Sols et végétation
- Hydrologie

2- Peuplement et population

- Histoire du peuplement
- Caractéristiques de la population : Evolution et répartition

- Villes et campagnes marocaines
- 3- Secteurs d'activités économiques**
- Secteur primaire
 - Secteur secondaire
 - Secteur tertiaire
- Travaux pratiques**
- TP en géographie : Etude et analyse des cartes

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

- Sortie de terrain : excursion dans les réserves naturelles ...

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

- La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.
- Examen : 60%
 - Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur Jamal AL KARKOURI	PES	Géographie	Géographie	FSH, Kénitra	Cours, TD, TP

Intervenants Mohamed HOUBAIDA	PES	Histoire	Histoire et Civilisation	FSH, Kénitra	Cours, TD, TP
Intervenants Aïssa EL BOUZIDI	PES	Géographie	Géographie	FSH, Kénitra	Cours, TD, TP, encadrement de l'excursion, suivi des travaux personnels.

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

Présence obligatoire

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M31
Intitulé du module	THERORIE ET PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Adopter une posture réflexive et scientifique-
 Préparer une intervention en activité physique adaptée individuelle et collective cohérente avec un public donné à besoins spécifiques :

- les personnes âgées ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes atteintes de maladies chroniques ;
- Les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires ;
- Les personnes diabétiques ;
- Les personnes atteintes de Cancer ;
- Les personnes obèses.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Bases scientifiques (anatomie, biomécanique, physiologique, etc.)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Bases scientifiques en lien avec la population	12h					02h	10h
Cas cliniques et ateliers réflexifs	12h					04h	14h
Mises en pratique (APSA)			08h	Stages 10h		02h	07h
VH global du module	24h		08h	10h		08h	50h
% VH							100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Adopter une posture réflexive et scientifique

- En développant l'analyse critique de sa pratique
- En initiant une démarche scientifique
- En faisant le lien entre théorie et pratique

Préparer une intervention en activité physique adaptée individuelle et collective cohérente avec un public donné à besoins spécifiques

- En s'adaptant à la structure et l'équipe pluridisciplinaire
- En gérant les contraintes matérielles
- En respectant le cadre législatif

- En mobilisant les connaissances physiologiques, anatomiques, biomécaniques et physio-neurologiques (Sciences de la vie), psychosociales
- En ayant démarche de prévention de la santé publique
- En s'appuyant sur une expérience de la pratique sportive

Mettre en place une intervention en activité physique adaptée planifiée

- En s'adaptant à l'individu et au groupe
- En s'adaptant aux imprévus
- En assurant la sécurité des individus
- En évaluant sa pratique
- En faisant preuve d'empathie et de bienveillance

En s'acquittant des règles déontologiques d'usage liées à l'activité

TP sur des mannequins en plastique

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Visite d'observation et d'étude dans des institutions spécialisés

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou
--	-------	------------	-------------	---------------	--

					activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur Abdelazi Ramadane KRIBII	PES	Chimie	Sciences de la Vie	Faculté des Sciences	
Intervenants : Hicham AGHIRA	PESQ	Activités physiques		Présidence	Cours , TD et TP
Laura WALLARD	Professeurs des Universités	Activités physiques Adaptées		FSMS/UPHF	Cours , TD et TP

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M32
Intitulé du module	COACHING EDUCATIF
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S3
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Maitriser les fondamentaux du coaching éducatif
- Développer une perception permettant de se positionner en tant que coach
- Acquérir une solide connaissance des principaux outils du coaching éducatifs

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Connaissance de base en Sciences de l'Education (module 3)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Coaching Educatif	24h	12h		10h	-	04h	50h
VH global du module	24h	12h		10h	-	04h	50h
% VH	48 %	24 %		20%	-	8%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

1. Introduction au Coaching

- 1.1. Notions de base de la sociologie de l'éducation
- 1.2. Philosophie du coaching et déontologie
- 1.3. Les différences entre coaching et psychothérapie
- 1.4. Limites et contre-indications du coaching
- 1.5. Techniques pour donner du feedback en situation
- 1.6. La stratégie de l'objectif : outils de base : résolution de problèmes

2. Dynamique des groupes

- 2.1. Notion de groupe
- 2.2. Gestion de groupe
- 2.3. Sociométrie
- 2.4. Conflits et gestion des conflits au sein du groupe

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Exercice de groupe, simulation de cas pratique

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre**
- Contrôles continus** : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : HAFID Moulay Mustapha	PES	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	Ecole Supérieur d'Education et de Formation - Kénitra	Cours
Intervenants : FAHID Brahim	PESA	Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	Ecole Supérieur d'Education et de Formation - Kénitra	Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M33
Intitulé du module	ENTREPRENARIAT (ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE)
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Développer le gout de l'entrepreneuriat en encourageant la création de projet personnel
- Sensibiliser aux principaux des comportements, des motivations des entrepreneurs

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pratiques managériales (module 12)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Entrepreneuriat	32h	14h				04h	50h
VH global du module	32h	14h				04h	50h
% VH	64%	28%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- L'Environnement socio-économique
- La sensibilisation à l'entrepreneuriat
- La promotion de la culture entrepreneuriale
- Le projet entrepreneurial

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur CHERQAOUI Mariam	PH	GESTION	Commerce ET GESTION	ENCG- Kénitra	Cours + TD
Intervenants CHERQAOUI Mariam	PH	GESTION	Commerce ET GESTION	ENCG- Kénitra	Cours + TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M34
Intitulé du module	SECURITE, PREVENTION ET GESTION DU RISQUE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S6
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DU SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Eduquer et sensibiliser l'étudiant à la problématique, Risque et sécurité dans le sport ;
Développer des compétences dans toutes les dimensions y compris la prise de conscience de ses propres fonctionnements ;
Comprendre les facteurs de risque, qui s'entremêlent pour culminer dans l'occurrence d'un accident ;
Savoir comment prendre conscience du danger, comment apprendre du risque, comment le prévenir et comment prendre intelligemment des risques ;
Ne pas apprendre seulement la sécurité passive et la faire apprendre, mais développer des attitudes et des compétences face au risque.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
La sécurité et la prévention dans le sport	16h	06h				03h	25h
La formation des intervenants aux premiers secours	10h	12h				03h	25h
VH global du module	26h	18h				06h	50h
% VH	52%	36%				12%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Cours

La sécurité et la prévention dans le sport

Les risques et les mesures préventives ;
Les différents gestes et manœuvre des premiers secours ;
Les mesures de prévention relatives à la clientèle ;
Les installations et équipements ;
Le plan d'urgence ;
L'évaluation des mesures de prévention.

La formation des intervenants aux premiers secours.

TD

Les risques d'incendie, des accidents électriques et chimiques
Les premiers soins de secours.

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

--

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

--

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- | |
|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen de fin de semestre
<input checked="" type="checkbox"/> Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) : |
|---|

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles
--

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est acquis si la note est supérieure ou égale à 10 si qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur Younes TABOZ	PH	Biologie	Sciences de la Vie	FS	
Intervenants : Younes TABOZ	PH	Biologie	Sciences de la Vie	FS	COURS + TD
Lotfi ZGHARI	PhD Enseignant chercheur			Institut Royal de formation des cadres Centre Moulay Rachid des Sport	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M35
Intitulé du module	FAUNE ET FLORE DU MAROC
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	COMPLEMENTAIRE
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif étant de sensibiliser les étudiants à l'importance de la flore et de la faune du Maroc du pays dans la formation citoyenne de manière générale, et spécialisée en particulier.

Avoir des connaissances générales des milieux naturels et des problématiques environnementales des sites touristiques du Maroc (sentiers, réserves naturelles...)

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de pré-requis

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
La Faune du Maroc	13h			08h		04h	25h
La Flore du Maroc	13h			08		04h	25h
VH global du module	26h			16h		08h	50h
% VH	52%			32%		16%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

La Flore du Maroc

I. Diversité de la flore du Maroc

II. Aspect de la diversité de la flore du Maroc : Origine et Composition, Originalité, Taxonomie, Endémisme, Espèces rares et menacées et Importance économique

III. Les types de végétation au Maroc

Chapitre III. Aspects fondamentaux de l'écologie végétale : Importance de l'écologie végétale, Aménagement forestier Conservation, Phytotechnologie

Sorties sur le terrain : Réserve de Sidi Bouhaba (Mehdia), Moyen Atlas (Mamora, Oued Baht, forêt Sidi Aissa, Forêt Jaaba, Parc d'Ifrane, Michlifen, Jbel Hebri) et Oulmès (Mamora, plateau de Khemisset, Maaziz, Jbel Ouchen, plateau de Telt, Quartzite du forêt d'Elgharrouba).

La Faune du Maroc

Chapitre II : La faune du Maroc

Les principaux groupes écologiques de la faune du Maroc (La faune terrestre,

La faune aquatique, La richesse de la faune du Maroc

la Faune marine

L'endémisme dans la faune du Maroc
 Les principales contraintes exercées sur la faune du Maroc
 Le climat
 La pollution
 Les pesticides
 La surexploitation
 La destruction des habitats
 Pour une conservation et une exploitation durable de la faune du Maroc
 Exemples d'espèces utiles et d'espèces nuisibles de la faune du Maroc
 Sorties sur le terrain: Réserve de Sidi Boughaba (Mehdia), Moyen Atlas (Mamora, Oued Baht, forêt Sidi Aissa, Forêt Jaaba, Parc d'Ifrane, Michlifen, Jbel Hebri) et Oulmès (Mamora, plateau de Khemisset, Maaziz, Jbel Ouchen, plateau de Telt, Quartzite du forêt d'Elgharrouba).

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Sortie de terrain, excursion dans les réserves naturelles du Maroc

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur Allal DOUIRA	PES	Botanique	Sciences de la Vie	FS	Cours + TD+ Sortie de terrain

Intervenants : Mohamed FADLI	PES	Ecologie Animal	Sciences de la Vie	FS	COURS + TD + Sortie de terrain
Intervenants : Allal DOUIRA	PES	Botanique	Sciences de la Vie	FS	Cours + TD+ Sortie de terrain

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTION DU PROJET TUTEUR OU DU STAGE

- Pour la **Licence d'Etudes Fondamentales**, un **projet tutoré** spécifique à la filière est obligatoire au cours du 6^{ème} semestre. Toutefois, les sujets du projet tutoré peuvent être attribués à partir du 5^{ème} Semestre. Le projet peut être sous forme de recherche ou d'étude, de projet pratique, de stage ou de toute autre forme appropriée ; il doit faire l'objet d'un rapport et éventuellement d'une soutenance devant un jury. Le projet peut être réalisé individuellement ou en groupe et fait l'objet d'une note. Il est équivalent à deux modules.
- Pour la **Licence Professionnelle**, un **stage** professionnel est obligatoire au cours du 6^{ème} semestre. Toutefois, les sujets du stage peuvent être attribués à partir du 5^{ème} Semestre. Le stage consiste en un contact direct de l'étudiant avec le milieu socioprofessionnel et une connaissance du mode de fonctionnement de ce milieu sur les plans technique et humain. A travers le stage, l'étudiant traite d'une problématique spécifique à une institution socioprofessionnelle. Il est co-encadré par cette institution et l'établissement universitaire dont il relève. Le stage fait l'objet d'un rapport sanctionné par une soutenance devant un jury et fait l'objet d'une note. Le jury de soutenance est composé d'au moins trois intervenants dans la filière dont l'encadrant du stage.
Le stage professionnel Il est équivalent à trois modules.

Description du Projet tutoré ou du Stage

1. OBJECTIFS

- Découvrir l'environnement de la transformation et approfondir le contenu de certains modules. Il s'agit d'un stage de découverte de l'amont et de l'aval de la transformation, ou d'activités périphériques
- Miser sur les expériences professionnelles pour ancrer le profil des étudiants dans l'univers des métiers du sport
- Approfondir et compléter les connaissances académiques en mettant en application ce que les étudiants ont appris
- Appréhender les exigences des professionnels
- Mettre en avant les atouts des étudiants et favoriser l'insertion professionnelle
- Développer les compétences des étudiants dans un contexte professionnel et se préparer à la gestion d'équipements et d'événements sportifs ou à la commercialisation d'articles
- Elaborer petit à petit un projet professionnel, et nouer des contacts avec de futurs employeurs potentiels.
- Initier l'étudiant à la vie de base de l'entreprise, notamment au niveau de certains postes tels que : Manager des organisations sportives, Directeur d'équipements sportifs, Directeur d'un magasin de sport, Coordinateur commercial en articles de sports, Responsable marketing sportif, Chef de produit, Organisateur d'événements sportifs, Chargé de projets événementiels sportifs, Animateur sportif dans les structures touristiques et de loisirs, Conseiller technique auprès des fédérations, et des centres sportifs régionaux et nationaux, Conseiller des activités physiques et sportives dans des structures privées ou publiques...

2. DUREE

08 semaines/ 150 heures

3. LIEU

Etablissements publique ou privé et toutes autres structures proposant des activités liées à la pratique du sport, à la gestion de structures de sports, de clubs sportifs, de centres de rééducation, ...
Le choix de l'organisme d'accueil (organisations sportives , administration publique, clubs, fédérations...) revient à l'enseignant tuteur, sur proposition de l'étudiant. Il faut, bien entendu, que le projet corresponde à une mission spécifique de l'organisme / entreprise.

4. ACTIVITES PREVUES

Ce stage permet de placer l'étudiant dans l'une des situations professionnelles. Il complète les enseignements des modules.

Le stage doit permettre à l'étudiant de mettre en pratique et d'approfondir les connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

Il est donc important de définir un thème de stage en lien avec les enseignements suivis, voire avec le projet professionnel en tenant compte à la fois des objectifs scientifiques du stage et de son ouverture sur le monde professionnel. Dans tous les cas, le thème doit traduire la problématique concrète traitée par le stagiaire. Le choix du thème se fait en coordination avec l'entreprise et l'encadrant pédagogique.

A moins que le stagiaire n'ait déjà effectué un stage d'initiation dans l'entreprise en question, le stagiaire doit commencer par un tour d'horizon de l'ensemble des services existant dans l'entreprise, en veillant à s'imprégner suffisamment de l'organisation des services en rapport avec les fonctions de production. Le traitement du thème proprement dit l'amènera ensuite à axer son action sur le(s) service(s) concerné(s) par ce thème.

5. ENCADREMENT

1. Encadrement pédagogique : Cet encadrement est assuré par un enseignant chercheur de l'UIT, dont la spécialité scientifique ou pédagogique correspond suffisamment à la nature du thème traité.
2. Le stagiaire doit convenir avec son encadrant des modalités, du déroulement et du suivi de son stage au moins une fois avant le commencement du stage.
Au cours du stage, une rencontre au moins, toutes les deux semaines, pour faire le point est nécessaire. Après le stage. Une rencontre doit permettre au stagiaire de recueillir les orientations nécessaires à la rédaction du rapport.
3. Encadrement professionnel : Assuré par un cadre de l'entreprise d'accueil.

6. MODALITES D'EVALUATION

4. Rapport de stage

L'originalité du stagiaire doit pouvoir s'exprimer à ce niveau. Mais quelle que soit la structuration choisie le stagiaire doit veiller aux préoccupations suivantes :

- Présenter l'entreprise dans sa globalité (aspects téléologiques, organisationnels...);
- Rendre compte de sa position dans l'entreprise au cours du stage et de son travail de stage proprement dit ;
- Faire le diagnostic de la situation réelle avant de construire les solutions ;
- Mettre en exergue, au niveau de chacun des points traités les apprentissages pour sa propre formation et ses apports à l'entreprise.
- Référencer ses affirmations ou ses propositions par le retour sur les pièces appropriées internes à l'entreprise ou des lectures propres.

Il est aussi recommandé d'évoquer le déroulement de la phase pré-stage, notamment la phase de prospection qui constitue une part intégrante du processus d'apprentissage que représente le stage. La prospection est de la responsabilité première du stagiaire. La qualité de cette prospection est par ailleurs un élément important de l'évaluation finale.

5. Soutenance

Elle est impérative. Le jury se compose de l'encadrant pédagogique, de l'encadrant professionnel et, facultativement, d'un membre invité. A cet effet, un avis de soutenance est affiché au moins trois jours à l'avance, avec indication de la date et du lieu de soutenance.

7. MODALITES DE VALIDATION

Le rapport obtient une note sur vingt. Cette note est la synthèse de la note octroyée par l'encadrant pédagogique et l'encadrant professionnel. Si elle est inférieure à 10, le stage n'est pas validé. IL doit dans ce cas être refait.